

Procès-verbal du Conseil d'école n°2
Jeudi 10 mars 2016

Le conseil de l'école s'est tenu ce jeudi 10 mars 2016, dans la salle de bridge du Manga de 17h30 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Farineau, directeur de l'EPC.

Etaient présents :

Les enseignants de l'école : Mesdames Likika, Evina Bolo, Lafontaine, Cech, Maïssa, Rousseau, Tene, Laloy, Menjie et Messieurs Farineau, Alfonsi, Gonnod, Moutin, Engone, Mikoumou, Grand, Nzikou

Les délégués de parents d'élèves : Mesdames Massard, de Portzamparc, Martin, Ngabima, Labouba, Messieurs Kozé, Rendjogo, Mboma, Kissengori, Doumoingou

Lycée Henri Sylvoz : Jean-Claude GERME, proviseur

Absente excusée : Madame Olivier

La secrétaire de séance désignée est Madame de Portzamparc

L'ordre du jour s'articulait autour des points suivants :

Lecture et approbation du procès-verbal du conseil d'école qui a eu lieu le 26 novembre 2015

- 1) Informations sur les nouveaux cycles scolaires et les nouveaux programmes scolaires
- 2) Bilan du sondage du 14/12/2015 portant sur les rythmes scolaires à l'EPC
- 3) Projet d'école : présentation des priorités pédagogiques
- 4) Présentation du calendrier scolaire 2016/2017
- 5) Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2016 : rappel des procédures
- 6) Les passages d'une classe à l'autre : rappel des procédures
- 7) La santé scolaire : les visites médicales envisagées en GS et CM2
- 8) Les épreuves du Certificat d'Etudes primaires 2016
- 9) La sécurité des élèves après la classe : rappel des obligations de chacun
- 10) Les manifestations envisagées pour la fin d'année

Ouverture du conseil d'école

Monsieur Farineau invite les participants à prendre une chemise contenant divers documents (ordre du jour de la réunion, procès-verbal du conseil d'école du 26 novembre 2015, descriptif des nouveaux programmes et calendrier 2016-2017). Il ouvre le conseil d'école en souhaitant à tous la bienvenue et à Monsieur Jean-Claude GERME invité exceptionnel, proviseur du lycée Henri Sylvoz.

Approbation du procès-verbal du conseil d'école qui a eu lieu le 26 novembre 2015.

1) Informations sur les nouveaux cycles scolaires et les nouveaux programmes scolaires

Monsieur Farineau présente les nouveaux programmes et invite l'ensemble des parents à aller les consulter sur le site internet dédié <http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

BO Spécial N°11 du 26 novembre 2015 : programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège
BO Spécial N° 2 du 26 mars 2015 : programmes de l'enseignement de l'école maternelle

Ces nouveaux programmes sont conçus par cycle, ils reposent sur une conception nouvelle. Ils s'inscrivent dans un projet global plus attentif à la diversité de leurs rythmes d'acquisition.

Le cycle 1 : école maternelle (PS, MS, GS)

Le cycle 2 : CP-CE1-CE2 cycle des apprentissages fondamentaux

Le cycle 3 : CM1-CM2-6^{ème} cycle de consolidation

Le cycle 4 : 5^{ème}-4^{ème}-3^{ème} cycle des approfondissements

Ces programmes seront appliqués dès la rentrée prochaine soit en septembre 2016.

La nouveauté réside dans le fait qu'à présent la 6^{ème} du collège, appartient au cycle 3 donc il y aura plus de collaboration entre le primaire et le collège.

Un parent d'élève demande des précisions sur les cycles.

Un cycle comprend plusieurs classes. Si à la fin d'un cycle, un élève n'a pas acquis les compétences requises, il peut redoubler.

Au primaire, un élève ne peut redoubler qu'une seule fois.

Madame Massard demande comment va être intégrée la petite section maternelle.

Monsieur Farineau répond que la petite section n'est pas homologuée et par conséquent ne fait pas partie de l'EPC.

2) Bilan du sondage du 14/12/2015 portant sur les rythmes scolaires à l'EPC

Monsieur Farineau reprend l'historique de ce sondage, à savoir lors du dernier conseil d'école, la demande de certains parents de changer les horaires de l'EPC. Il avait donc été décidé d'organiser un sondage ouvert à tous les parents d'élèves.

Le résultat est sans appel : avec un excellent taux de retour, près de 80% des parents ne souhaitent pas de changement d'horaires.

Merci aux parents et aux enseignants d'avoir bien participé. Pour information, ce sont plutôt les parents des classes maternelles qui souhaitaient un changement d'horaires, le rythme semble épuisant pour les plus jeunes, les enseignants en ont bien conscience et l'intègrent dans leurs activités en proposant un temps calme en début d'après-midi.

3) Projet d'école : présentation des priorités pédagogiques

Le directeur et les enseignants de l'EPC ont réfléchi ensemble au projet d'école ont défini 4 grands axes de travail pour la période 2014/2017

- le traitement de la difficulté scolaire des élèves
- la maîtrise de la langue et des langues
- la culture scientifique
- l'éducation à la citoyenneté

4) Présentation du calendrier scolaire 2016/2017

Le principe est de 36 semaines de classe par an, avec 4 périodes de vacances.

Ce calendrier ne sera pas en adéquation avec celui du lycée Sylvoz, malheureusement rappelle le directeur, qui a bien conscience des difficultés rencontrées pour les familles mais les autorités françaises et gabonaises n'ont pas les mêmes plannings.

Le directeur informera les membres du conseil d'école de la validation de ce calendrier.

Proposition sous réserve de validation des autorités françaises :

Rentrée des classes : lundi 12 septembre 2016 à 7h30

Vacances d'automne :

Du vendredi 28 octobre 2016 après la classe au lundi 7 novembre 2016 au matin (1 semaine)

Vacances de Noël :

Du mardi 20 décembre 2016 après la classe au Jeudi 5 janvier 2017 au matin (2 semaines)

Vacances d'hiver :

Du vendredi 24 février 2017 après la classe au lundi 6 mars 2017 au matin (1 semaine)

Vacances de printemps :

Du vendredi 21 avril 2017 après la classe au lundi 8 mai 2017 au matin (2 semaines)

Fin des cours : vendredi 30 juin 2017

5) Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2016 : rappel des procédures

Voici le tableau des effectifs actuels et envisagés (sans prise en compte des départs possibles) mais avec l'arrivée des petites sections en moyennes sections.

Rappel des effectifs actuels par niveaux :

MS	49
GS	60
CP	59
CE1	56
CE2	59
CM1	64
CM2	42
Total	389

Prévisions effectifs par niveaux rentrée 2016 :

MS	50
GS	49
CP	60
CE1	59
CE2	56
CM1	59
CM2	64

Total : 397

Au vu des effectifs, soit 397 élèves, il n'y a donc **aucune inscription nouvelle possible**.

Merci aux parents délégués et présents à ce conseil d'école de faire connaître cette information, l'EPC ne pourra pas inscrire de nouveaux élèves à la rentrée. L'école a atteint sa taille maximale, et est dans l'impossibilité de s'agrandir. Il y aura sans doute une liste d'attente, en fonction des départs. Il n'y aura pas non plus de campagne d'inscription cette année.

Madame Massard demande s'il ne faut pas faire un mail « all users » afin de passer ce message.

Monsieur Farineau n'y est pas favorable pour le moment.

Madame Massard rappelle alors qu'il serait bien de faire passer le message aux Ressources Humaines de la COMILOG afin que celles-ci informent en amont les nouveaux salariés de la situation.

Concernant les enfants actuellement scolarisés à la maternelle des cadres, en petite section et nés en 2012, les procédures pour leur inscription à l'EPC en moyenne section sont les suivantes : venir prendre un dossier d'inscription à l'école, le remplir puis se rendre à l'entretien avec le directeur qui rencontrera également l'enfant. Une visite de l'école aura lieu sous la conduite du directeur lors d'une matinée portes-ouvertes prévue en mai 2016. Les maitresses de PS de la maternelle cadres emmèneront leurs élèves une demi-journée à l'EPC.

Un parent d'élève demande combien d'élèves seront sur la liste d'attente.

Monsieur Farineau répond qu'il ne sait pas mais qu'à titre d'exemple, l'année dernière, 10 enfants étaient sur liste d'attente et n'ont pas été inscrits.

Le directeur en profite pour rappeler les règles à présent incontournables : sont prioritaires uniquement les enfants biologiques de cadres C8 à C12, salariés travaillant à la COMILOG.

6) Les passages d'une classe à l'autre : rappel

En fin d'année scolaire, les conseils de cycles se réunissent et émettent des propositions aux parents sur la poursuite de la scolarité des élèves. Les parents reçoivent donc une notification de passage avec une proposition et peuvent soit la valider soit s'y opposer. S'ils s'opposent au maintien proposé dans la notification, l'enfant passera en classe supérieure, mais il convient de noter que si les enseignants, en réunion collégiale, ont pris la décision du maintien, c'est pour le bien de l'enfant et pour qu'il puisse progresser l'année suivante.

7) La santé scolaire : les visites médicales envisagées en GS et CM2

Problèmes visuels, d'audition... de nombreux enfants à l'EPC présentent des petits soucis de santé qui peuvent nuire aux apprentissages. Le directeur souhaiterait que les élèves de grande section et CM2 aient une visite médicale dans la poursuite de leur scolarité. Il a rencontré le directeur de l'hôpital Abéké pour parler de cette idée, de faire venir un médecin ou une infirmière à l'EPC ponctuellement pour procéder à cette visite médicale. La réflexion est en cours.

En revanche, le poste d'infirmière demandé à la COMILOG pour l'EPC et le lycée Henri Sylvoz a été refusé, en raison des coûts de rémunération.

Madame Massard demande s'il est envisageable de demander le détachement d'une infirmière de l'hôpital, une à deux fois par semaine ?

Monsieur Farineau estime plutôt qu'il faudrait quelqu'un à temps complet sur place, en raison du nombre important d'élèves.

8) Les épreuves du Certificat d'Etudes primaires 2016

Lundi 7 mars a eu lieu une réunion d'information pour les parents de CM2 pour le passage en 6^{ème} et le déroulement du CEP. Les épreuves écrites auront lieu les 1^{er} et 2 juin 2016, les résultats seront donc connus avant le 1^{er} juillet 2016, jour des vacances scolaires d'été.

Les épreuves pratiques auront lieu du 11 au 29 avril 2016, en dehors des vacances scolaires de Pâques, soit entre le 11 et 15 avril pour l'EPC.

Pour préparer les élèves, 2 examens blancs sont prévus : en interne, le 6 avril et avec l'école Nanette le 11 mai 2016.

Depuis le début du mois de mars, les CM2 sont convoqués tous les mercredis matin de 9h30 à 11h30 pour réviser sur les sujets d'examens.

Un parent demande si son enfant pourra passer au lycée Sylvoz s'il n'a pas le CEP ?

Oui répond Monsieur Nzikou, car le lycée Henri Sylvoz étant homologué comme l'EPC, le concours d'entrée en 6^{ème} qui comprend la réussite du CEP et le contrôle continu en CM2, n'est pas nécessaire. C'est finalement la notification de passage émise par l'EPC qui valide ou non le passage en 6^{ème}.

Une parent d'élève demande s'il est vrai que le lycée Sylvoz « garde » 40 places pour les élèves de l'EPC ?

Théoriquement oui, répond monsieur Farineau, mais si les parents reçoivent une inscription de leur enfant dans un autre lycée de Moanda, ils doivent impérativement et rapidement aller le radier pour ensuite se réinscrire à Sylvoz.

9) La sécurité des élèves après la classe : rappel des obligations de chacun

Le directeur rappelle la dramatisation des rumeurs sur les enlèvements d'enfants à Moanda, qui l'ont poussé à adresser un mot d'information à tous les parents pour rappeler les règles strictes et basiques de la sécurité, une affaire de tous.

Il y a encore trop d'enfants laissés seuls après l'école, avec encore trop de parents qui ne préviennent pas d'un retard ou d'une absence.

Aussi le directeur informe que pour la rentrée 2016, il fera signer une décharge de responsabilité à tous les parents des élèves de maternelle qui prennent les taxis, ou les bus de la COMILOG.

Les parents doivent être acteurs de la sécurité de leurs enfants, et ce en commençant par appliquer quelques règles simples comme s'assurer :

- Que le taxi de leur enfant est fiable, sérieux et ponctuel.
- Que le numéro leur numéro de téléphone est valide et à jour
- Que leur enfant connaît par cœur leur numéro de téléphone

Un parent s'inquiète également de la sécurité à l'intérieur de l'école, en évoquant des chutes à la récréation, des vols de gouter, etc...

Le directeur informe qu'un accident a effectivement eu lieu pendant la récréation (bras cassé) en raison de l'agitation de certains enfants jouant au ballon. Les enseignants sont mobilisés et vigilants, et rappellent régulièrement les bonnes consignes et bonnes attitudes aux enfants. Les accidents scolaires sont assez rares.

10) Les manifestations envisagées pour la fin d'année

Pour rappel, le Père Noël est passé dans les classes de maternelle en décembre 2015 avec des cadeaux, offerts par l'école et un goûter a été proposé aux élèves par l'APE à cette occasion.

Le carnaval a été également un beau succès, avec un défilé dans la cité, sur un podium puis goûter a été offert par l'APE.

Le samedi 19 mars, un tournoi de foot est organisé à l'école pour les élèves de CE2, CM1, CM2 soit 164 élèves qui s'affronteront dans 16 équipes de 10/11 élèves, pour des matchs de 14 minutes, de 8h30 à midi.

Les membres présents à cette réunion souhaitent la présence du maximum d'enfants et d'un maximum des parents !

Merci de venir et de passer l'information.

Un spectacle d'école sera prévu également en fin d'année

Madame Massard informe les parents délégués qu'il n'y aura pas de loto cette année, du moins sous sa forme habituelle. Son succès grandissant, l'a rendu trop coûteux pour l'association des parents d'élèves.

Des parents sont invités à se réunir pour trouver une nouvelle formule, peut-être à l'école, et sur le temps scolaire. Les idées sont les bienvenues.

Le conseil d'école est levé à 19h30 lorsque l'ordre du jour est épuisé et que plus personne ne souhaite prendre la parole. Le prochain conseil d'école aura lieu mi-juin (date à déterminer).

Une copie du présent procès-verbal sera adressée aux personnes présentes à cette réunion ainsi qu'à Madame Deschamps, conseillère de coopération d'action culturelle à l'Ambassade de France à Libreville, à Monsieur Morelet chargé de mission auprès des écoles d'entreprise à la Mission Laïque Française, à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale en poste à Cotonou, à Monsieur Fanene directeur des Ressources humaines de la COMILOG à Moanda.

Monsieur Farineau
Président du Conseil d'école

Madame de Portzamparc
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'H de P', written in a cursive style.